

## Qualités requises

- ▶ Maturité/patience
- ▶ Contrôle de soi
- ▶ Communication
- ▶ Ponctualité/assiduité
- ▶ Rigueur/sérieux/autonomie
- ▶ Organisation
- ▶ Disponible/à l'écoute
- ▶ Hygiène

## Généralités

La classe de seconde est commune aux 2 options proposées dans ce BAC PRO ASSP, l'élève choisira sa spécialité à la fin de cette année de seconde pour effectuer ses 2 dernières années.

Les options sont les suivantes :

▶ **OPTION A** : à domicile, auprès de famille, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées résidant à leur domicile.

▶ **OPTION B** : en structure, au sein d'établissements sanitaires ou sociaux, dans des crèches, maisons de retraites etc.

Dans ces 2 options, la formation s'articule autour de différentes activités comme l'ergonomie, la microbiologie, l'hygiène, les sciences, le médicosocial, les soins, l'animation, l'entretien ...

## Insertion professionnelle

Le titulaire du BAC PRO ASSP est amené à travailler avec des professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels. Employé par des associations, des particuliers ou des structures d'hébergement, il assiste les personnes dans les actes de la vie quotidienne.

Il possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées à leur domicile ou dans des logements collectifs.

## Accès à la formation

Après une classe de 3ème

## Poursuite d'étude

Les titulaires du diplôme peuvent avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la santé et du social.

Ils peuvent suivre un diplôme d'état d'aide médico-psychologique, de moniteur éducateur, d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture ou de vie sociale etc.

## PFMP

Dans le cadre des 3 années de formation au lycée, l'élève doit effectuer 22 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) qui sont obligatoires auprès de différents usagers : enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes dépendantes.

